

Brio

La marge de crédit
des jeunes pros

Financière des professionnels, en collaboration avec la Banque Nationale, vous offre une marge de crédit étudiante¹ exclusivement conçue pour les **étudiants en médecine dentaire**².

Admissibilité

- Être citoyen canadien ou résident permanent;
- Être étudiant en médecine dentaire à temps plein au Canada;
- Effectuer la mise à jour de son dossier relatif à la marge de crédit BRIO une fois par année avec un planificateur financier de Financière des professionnels, tel que requis par la Banque Nationale;
- Remettre annuellement, à la Banque Nationale, une preuve du statut d'étudiant en médecine dentaire³;

Principaux avantages – Marge de crédit

- Montant maximum établi selon une limite annuelle évolutive, déterminée en fonction de l'analyse de votre budget avec votre planificateur financier;
- Limite de crédit établie en fonction de vos besoins et de votre niveau d'études;
- Service d'accompagnement personnalisé offert par Financière des professionnels;
- Taux d'intérêt concurrentiel⁴;
- Accès en tout temps aux fonds disponibles;
- Aucuns frais d'administration annuels⁵;
- Aucun remboursement de capital ni d'intérêts durant vos études à temps plein⁵, à condition qu'un bon dossier de crédit soit maintenu;
- Période de remboursement de votre marge de crédit étudiante déterminée selon votre solde utilisé⁵;
- Report possible des versements de capital et des intérêts jusqu'à 24 mois après la fin de vos études, sans dépasser la limite qui vous a été accordée. Notez toutefois que les intérêts sont comptabilisés durant cette période⁵;
- Permission d'utiliser les sommes disponibles sur la marge de crédit étudiante à titre de mise de fond lors de l'achat d'une résidence principale financée par la Banque Nationale⁵.

Principaux avantages – Offre bancaire pour les étudiants

- Un compte bancaire en \$ CA⁶ sans frais de service mensuels liés aux transactions incluses dans l'offre;
- Une carte de crédit Platine Mastercard^{MD,7} offerte par la Banque Nationale sans frais annuels pendant les 2 premières années⁷;
- Accès sans frais aux services bancaires par téléphone et par Internet;
- Plusieurs types de transactions en nombre illimité;
- Première commande de 100 chèques personnalisés (frais de transport et taxes en sus).



¹ Sujet à l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent. Un endosseur (caution) satisfaisant aux critères de la Banque Nationale peut être exigé. Le montant annuel est alloué en fonction des besoins budgétaires personnels.

² Dès l'ouverture d'un compte client chez Financière des professionnels (solde minimal de 25 \$).

³ Une preuve de statut d'étudiant en médecine dentaire; avec une preuve d'avis d'inscription, ou un horaire, ou une lettre d'université, ainsi que le dernier relevé de notes démontrant la réussite dans un établissement d'enseignement situé au Canada.

⁴ Le taux d'intérêt correspond au taux de base (3,95 % en date du 1^{er} avril 2019) moins 0,25 %. Les intérêts sont comptabilisés dès le moment où la marge de crédit est utilisée. Le paiement minimum correspond au montant d'intérêt mensuel, qui pourra être reporté (porté au capital de la marge de crédit) pour une période pouvant aller jusqu'à 24 mois suivant la fin des études à temps plein. Le taux de base est le taux d'intérêt annuel variable que la banque annonce publiquement de temps à autre comme taux de référence servant à établir le taux d'intérêt sur ses prêts à demande en dollars canadiens. Pour le connaître, visitez bnc.ca.

Voici des exemples de frais de crédit calculés pour une période de 30 jours au taux en vigueur le 1^{er} avril 2019 :

Si le solde moyen s'élève à :

Marge de crédit pour étudiants en médecine, médecine dentaire et pharmacie	500 \$	3 000 \$
Taux de base (3,95 %) – 0,25 % = 3,70 %	1,52 \$	9,12 \$

Les taux de base sont sujets à changement sans préavis.

⁵ Certaines conditions s'appliquent.

⁶ Compte bancaire avec privilège de chèques. Certains services, dont le relevé expédié par la poste, ne sont pas inclus.

⁷ Sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent. Une carte de crédit Platine Mastercard^{MD}, sans frais annuels pendant les 2 premières années. Après cette période, les frais annuels réguliers de 89 \$ par année s'appliqueront. Les taux d'intérêts annuels réguliers

de la carte sont de 19,99 % pour les achats et de 22,99 % pour les transferts de solde et avances de fonds. Délai de grâce : Aucun intérêt n'est imputé sur les achats effectués pendant le mois si le client acquitte le montant intégral de son compte dans les vingt et un (21) jours suivant la date du relevé. Ce délai de grâce ne s'applique pas aux avances de fonds et transferts de solde. Votre paiement minimum correspond à 2,5 % du solde de votre compte plus tout montant en retard ou à 10 \$, soit le montant le plus élevé des deux. Si le solde de votre compte est inférieur à 10 \$, vous devez payer le solde en entier. Si vous dépassez votre limite de crédit, le paiement minimum sera le montant le plus élevé entre : (a) 2,5 % du solde du compte ou (b) le montant de votre dépassement. Relevé de compte : Un relevé de compte vous est expédié mensuellement. Exemples des frais de crédit calculés sur une période de 30 jours :

Taux d'intérêt annuel	Solde moyen	
	500 \$	3 000 \$
19,99 %	8,22 \$	49,29 \$
22,99 %	9,45 \$	56,69 \$

Financière des professionnels inc. détient la propriété exclusive de Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. et de Financière des professionnels – Gestion privée inc. Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. est un gestionnaire de portefeuille et un gestionnaire de fonds d'investissement, qui gère les fonds de sa famille de fonds et offre des services-conseils en planification financière. Financière des professionnels – Gestion privée inc. est un courtier en placement, membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE), qui offre des services de gestion de portefeuille.

^{MD} Mastercard est une marque déposée de Mastercard International Inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.